FRR-2 PRIORITÉS POUR 2023

Les priorités d'interventions de la MRC pour l'année 2023 ont été adoptées par le conseil le 16 août 2023 et sont les suivantes :

1. Assurer un développement durable, cohérent et innovant du territoire tout en préservant son caractère naturel;
   a. Se doter d'une stratégie globale de planification territoriale;
   b. Protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale (naturelle, architecturale, historique et traditionnelle, etc.);
      i. Assurer la réalisation de la Politique culturelle de la MRC de Papineau;
   c. Mettre en place des solutions novatrice afin de favoriser le développement des pratiques agricole, environnementales et économiques durables;
2. Stimuler, dynamiser et mettre en valeur le milieu de vie;
   a. Bonifier le milieu de vie pour qu'il soit attractif et accessible pour les citoyens et les travailleurs;
      i. Maintenir et développer des services de proximité dans les communautés (santé, transport adapté et collectif, éducation, etc.);
      ii. Supporter la Table de développement social et la Table jeunesse dans la réalisation de leurs actions de développement;
      iii. Mettre en œuvre la politique familiale municipale et MADA révisée de la MRC de Papineau;
   b. Développer un milieu dynamique pour le développement des entreprises;
   c. Optimiser l'offre touristique autour d'un tourisme responsable et durable;
3. Renformer le leadership régional et la marque employeur;
   a. Accroitre les ententes et les approches collaboratives intermunicipales et contribuer au développement durable du territoire de la MRC;
   b. Développer une identité territoriale commune et accroitre le sentiment d'appartenance;
   c. Renforcer l'offre employeur afin d'attirer des talents et de bonifier l'expérience collaborateur;